

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1754)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 626

présenté par
M. Poisson

ARTICLE 12

À la seconde phrase de l'alinéa 37, supprimer les mots :

« notamment à cet effet ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'article instauré par le projet de loi comprend déjà la liste des dispositifs devant être organisés par la région. L'utilisation de ces termes est superfétatoire.